

## CHAMPIONNATS SUISSES JUNIORS ET CADETS 2006 DE DANSE SUR GLACE 28 et 29 janvier 2006, La Chaux-de-Fonds

### PUBLICATION

<b>RESPONSABLE</b>	Union Suisse de Patinage Commission Figure
<b>ORGANISATEUR</b>	Cub des Patineurs de La Chaux-de-Fonds
<b>LIEU</b>	Patinoire, Ch. des Mélézes 2 - 4, 2300 La Chaux-de-Fonds
<b>MUSIQUE</b>	CD's, Mini Disks et cassettes

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2004 de la danse sur glace et aux règlements USP 2005. *Les tests de danse requis doivent être obtenus jusqu'au 5 septembre 2005.*

Il est prévu d'appliquer le nouveau système de jugement ISU, sous réserve que le personnel adéquat soit disponible.

Les champions suisses 2005 peuvent défendre leur titre.

### CONCOURS

<b>Danses imposées:</b>	<b>Juniors:</b>	Westminster Waltz, Austrian Waltz, Quickstep, Paso Doble  Il y aura une danse imposée à patiner. Elle sera tirée au sort par la Commission Figure quatre semaines avant le championnat et communiquée par écrit. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
	<b>Cadets:</b>	Rocker Foxtrot, European Waltz, Paso Doble  Les deux danses imposées à patiner seront tirées au sort avant le premier entraînement officiel. Musique officielle ISU (valable dès 1.8.1998, version remaniée 2001)
<b>Danse originale:</b>	<b>Juniors:</b>	Latin Combination selon Communications ISU correspondantes Durée: 2 ½ minutes +/- 10 secondes
	<b>Cadets:</b>	pas de danse originale
<b>Danse Libre:</b>	<b>Juniors:</b>	3 minutes +/- 10 secondes
	<b>Cadets:</b>	3 minutes +/- 10 secondes

**DOPING** Le service médical pourra effectuer à tout moment un contrôle anti-dopage.

**LICENCES** Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon la règle 1.3.3.1 du règlement USP.

#### **INSCRIPTIONS**

Seules les inscriptions sur le formulaire original de l'USP seront valables. **Prière de joindre 1 photo passeport noir/blanc (les étrangers sont priés de joindre une copie du permis de séjour)** et envoyer à:

Union Suisse de Patinage, Secrétariat central  
Maulbeerstrasse 14, 3011 Berne

#### **DÉLAI D'INSCRIPTION**

**15 septembre 2005**

**PAS D'INSCRIPTIONS TARDIVES - LES INSCRIPTIONS AVEC TIMBRE POSTAL APRÈS LA DATE D'INSCRIPTION NE SERONT PAS PRISES EN CONSIDÉRATION.**

#### **FINANCE D'INSCRIPTION**

CHF 200.-- / couples

**à payer jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2005** au compte CCP 84-5561-2 de l'USP.

**AUCUNE FINANCE D'INSCRIPTION NE SERA REMBOURSÉE.**

#### **RESPONSABILITÉ**

L'USP et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des juges.

#### **LOGEMENT ET ENTRETIEN**

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

#### **RENSEIGNEMENTS**

CP La Chaux-de-Fonds  
Monsieur Hervé Jacoulot, Rue du Chalet 8, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tel. 032 / 968 10 61  
E-mail: hervejacoulot@bluewin.ch

Les détails concernant le programme et les hôtels seront envoyés aux participants par le club organisateur.

UNION SUISSE DE PATINAGE  
Commission Figure